



TRACT AUX RETRAITÉS

Montreuil, le 25 mars 2021

APPEL

RETRAITÉS, ACTIFS, MOBILISONS-NOUS LE 29 AVRIL 2021

En raison des récentes annonces gouvernementales, la Fédération CGT des Cheminots a décidé de REPORTER ses deux rassemblements initialement prévus le 8 avril.

Le nouveau rendez-vous est fixé au 29 avril.

Les cheminots actifs et retraités ne désarmeront pas !

Les raisons de la colère demeurent !

Cela fait maintenant plus d'un an que nous subissons une crise sanitaire sans précédent, qui est amplifiée par les choix politiques du Gouvernement, qui multiplie les contre-informations, mensonges, conduisant à un climat pesant et anxiogène, aidé en cela par les « grands médias » qui diffusent la propagande pro-gouvernementale, plutôt que de réellement informer les citoyens.

Durant cette période, tous les services publics que s'évertue à démanteler le Gouvernement sont sur le front, et la disponibilité des salariés est sans faille, à l'image des personnels de santé, de l'enseignement, des collectivités, de l'énergie... et bien sûr, des transports. C'est le cas des cheminots qui, par leur engagement, permettent la continuité des missions de la SNCF, qui démontre encore son utilité publique dans ce contexte.

Pourtant, la Direction SNCF, aux ordres de la politique gouvernementale, poursuit le sabotage de l'entreprise publique, dans la continuité de la réforme de 2018, l'éclatant en cinq Sociétés Anonymes. Un démantèlement que la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) amplifie, visant à éclater le réseau en de multiples opérateurs de droit privé.

Au cours du 1^{er} semestre 2020, les chefs d'Etat et gouvernements de nombreux pays, dont la France, affirmaient que le monde devait changer, mais ces engagements ont été vite oubliés.

Dans une période où les questions environnementales sont au cœur des débats, il est urgent de repositionner le service public ferroviaire comme réponse à la diminution des gaz à effet de serre émis notamment par les transports routiers.

L'heure est à la reconquête du Fret ferroviaire par la SNCF. C'est tout le sens de la campagne « Ensemble pour le Fret » lancée par la Fédération CGT des cheminots fin 2020, appuyée par 13 mesures de rupture avec tous les plans passés pour sortir réellement et durablement de l'impasse du tout routier. C'est aussi la même démarche qu'impulse la CGT pour le transport Voyageurs, avec la relance des Trains d'Equilibre du Territoire (TET) et les trains de nuit, tout comme nous revendiquons des moyens pour soutenir les Trains Express Régionaux (TER) et le Transilien en Ile de France, avec la SNCF comme opérateur unique.



Voilà ce à quoi doit être consacré l'argent public : au service public sous contrôle et maîtrise publics. D'où notre opposition à la concurrence qui n'est pas la solution, mais le problème ! Son objectif : favoriser le dumping social entre les salariés des différentes entreprises de la branche, voire au sein même des entreprises, comme cela pourrait être le cas à l'intérieur du groupe SNCF si nous laissons faire.

En effet, la direction SNCF porte la création de filiales pour répondre aux appels d'offres (TER, TET...) dans lesquelles les cheminots de la SNCF pourraient être transférés, résultat de la loi scélérate fortement combattue en 2018. **La SNCF met en place l'auto-concurrence !**

Les retraités sont directement concernés. Tout d'abord pour l'accessibilité aux transport ferroviaire, notamment avec leurs facilités de circulation, mais aussi pour l'avenir de notre protection sociale et de notre régime spécial dans un tel contexte.

Aujourd'hui, il existe trois statuts dans l'entreprise : les cheminots au statut, les cheminots contractuels (RH254) et les cheminots sans statut. D'où l'importance, avec les actifs, de nous mobiliser pour améliorer et gagner un statut social de haut niveau pour l'ensemble des cheminots de la branche.

Il faut porter haut et fort notre revendication d'un régime spécial de branche pour pérenniser notre système de protection sociale.

Concernant les facilités de circulation, exigeons leur maintien, leur développement, l'arrêt de leur dématérialisation et notre refus d'appliquer une fiscalisation. Signons et faisons signer la pétition FC. Nous les remettrons à la direction SNCF le 29 avril 2021.

Ensemble, faisons comprendre au Ministre des Transports et à la direction SNCF notre colère et entendre nos exigences revendicatives :

- ▶ DÉVELOPPER LE TRAIN PUBLIC DE VOYAGEURS ET DE MARCHANDISES
- ▶ DÉNONCER ET COMBATTRE LA CONCURRENCE
- ▶ GAGNER DES DROITS SOCIAUX POUR TOUS LES CHEMINOTS, ACTIFS ET RETRAITÉS
- ▶ DÉGELER LES SALAIRES, SOURCE DU FINANCEMENT DE LA PROTECTION SOCIALE

RETRAITÉS-ACTIFS

TOUS UNIS POUR QUE ÇA CHANGE !

LE 29 AVRIL 2021,

TOUTES ET TOUS À PARIS !

11H 30 au ministère des Transports

(M° Rue du Bac)

14H30 au siège de la SNCF

(RER D St-Denis Stade de France)

